

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à augmenter le nombre des Adjointes aux Maires dans certains arrondissements de la ville de Paris. (N° 383, session 1882). — Nommée le 18 juillet 1882.

MM.

1^{er} BUREAU : LABORDÈRE.

2^o — CORBON.

3^o — DAUSSEL.

4^o — DIETZ-MONNIN.

5^o — DELACROIX.

6^o — LAMORTE.

7^o — DONNOT.

8^o — GAZAGNE.

9^o — PEYRAT.



Séance du 20 Juillet

La séance est ouverte à 1^h sous la présidence de M. Corbon
président d'âge.

Sont présents: M. M. Lamotte, Corbon, Dauttel et
Labouvier - M. Dicitz Monnier s'excuse d'impossibilité de rendre
à la séance. M. Corbon est élu président - M. Labouvier est
élu secrétaire.

Tous les membres présents sont favorables au projet de
loi - M. Corbon est nommé rapporteur.

~~Le projet de loi est adopté à l'unanimité.~~
~~Il est renvoyé à la commission.~~

Le Secrétaire
Labouvier

Le Président
A. Corbon

Séance du 22 Juillet

La séance est ouverte à 1^h sous la présidence
de M. Corbon.

M. Corbon donne connaissance du rapport qui
est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire
Labouvier

Le Président
A. Corbon